

Secrétariat général
Direction générale des ressources humaines
Sous-direction du recrutement

La ministre chargée de l'éducation,

- Vu le Code général de la fonction publique, notamment les articles L325-1 à L325-51,
- Vu l'arrêté du 26 septembre 2023 modifié autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture du troisième concours de recrutement de professeurs certifiés stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique (CAPET),
- Vu l'arrêté du 30 octobre 2023 nommant les présidents des jurys des troisièmes concours du CAPET ouverts au titre de la session 2024,
- Vu l'arrêté du 1er mars 2024 nommant le jury du troisième concours du CAPET, section économie et gestion, option informatique et systèmes d'information pour la session 2024,
- Vu les propositions de la présidente du jury,

ARRETE

Article 1 : Sont nommées pour les épreuves d'admission du concours susvisé :

Examinatrices spécialisées

Mme Pauline BIGNON
Professeure agrégée

Académie de NANTES

Mme Manuella THEBAULT
Professeure agrégée

Académie de NANTES

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 15 mai 2024

Pour la ministre chargée de l'éducation
et par délégation
La sous-directrice du recrutement

Nadine COLLINEAU